



**M. Romain Baubry**  
Député des Bouches-du-Rhône

Paris, le 3 décembre 2024

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Le député dorénavant privé de conseil municipal**

Ce **mardi 3 décembre** se tiendra à 19h30 la réunion du conseil municipal de Sénas (Bouches-du-Rhône). Alors que la tradition locale favorisait la tenue du conseil municipal le jeudi, M. Romain BAUBRY regrette le choix fait par le Maire de la commune de réunir dorénavant les élus le mardi.

En effet, ce jour étant celui totalement consacré à l'activité parlementaire du député à l'Assemblée Nationale depuis juin 2022.

**Averti de cette contrainte d'emploi du temps de M. Baubry**, le maire de Sénas M. Philippe Ginoux ne semble pas en tenir compte, si ce n'est pour s'assurer de l'absence de son seul opposant.

À 15 mois des élections municipales, M. Romain BAUBRY dénonce une **méthode anti-démocratique** et peu respectueuse des Sénassais.

**Romain BAUBRY**

*Député de la 15<sup>ème</sup> circonscription des Bouches-du-Rhône*

*Conseiller Municipal de Sénas*

**Romain BAUBRY**

*Député de la 15<sup>ème</sup> circonscription des Bouches-du-Rhône*  
126, rue de l'Université 75007 PARIS – [romain.baubry@assemblee-nationale.fr](mailto:romain.baubry@assemblee-nationale.fr) – 04 13 93 04 49